

3631

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

-----

DIRECTION DES PROJETS ET PROGRAMMES

-----  
SERVICE ECOLOGIE - ENVIRONNEMENT

APPORT DE LA MISSION  
-----

- Travaux du Groupe d'experts pour le financement des opérations de conservation des ressources naturelles dans les pays en voie de développement.
- Séances de travail avec le Bureau des Nations Unies pour la Région Soudano-Sahélienne (UNSO)

(Washington DC, New York City, 14 - 21 Sept. 1988)

R A P P O R T ..... D E ..... M I S S I O N

Le présent rapport de mission comporte deux parties distinctes :

1. Compte Rendu des travaux du groupe d'experts pour le financement des opérations de conservation des ressources naturelles dans les pays en voie de développement.
2. Séances de travail avec le Bureau des Nations Unies pour la Région Soudano-Sahélienne (UNSO).

A. - COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU GROUPE D'EXPERTS POUR LE FINANCEMENT DES OPERATIONS DE CONSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT.

Sur invitation intuitu personae du "World Resources Institute" des travaux du groupe sus mentionné se sont tenus à Washington DC les 15 et 16 Septembre 1988 avec :

- Mmes Malu Suwana - Secrétaire Générale de la Fondation SVITA (Thailande)
- Michaela Walsh - Présidente de la "Women's World Banking" à New York.
- MM. - Roque Sevilla - Président de la Fondation Natura (Equateur)
- Alexander Shakow - Directeur de la Planification Stratégique à la Banque Mondiale (Washington . DC)
- Konrad Von Moltke - Membre de la Fondation Conservation (Etats Unis)
- Adolfo Mascarenhas - Directeur de l'UICN pour la région de l'Afrique Australe (Zimbabwe)
- Jeffrey Mcneely - Directeur Adjoint pour la conservation à l'UICN (Suisse)
- Celso Roque - Sous Secrétaire pour l'Environnement et la recherche (Philippines)
- Gérald West - Vice Président de l'office du Développement (USA)
- George Clark - Vice Président de la CITI BANK à New York City
- Anthony Fairclough - Directeur Général Adjoint pour le Développement (Belgique)
- Basil Kavalsky - Directeur de la mobilisation des ressources à la Banque Mondiale
- Mounkaila Goumandakoye - Chef Service Ecologie Environnement CILSS, Ouagadougou (Burkina Faso).



Les travaux ont porté sur l'examen d'un certain nombre de recommandations visant à une mobilisation plus accrue de ressources financières pour la conservation des ressources naturelles dans les pays développés.

L'idée maîtresse est d'identifier de nouvelles formules de financement qui permettraient au secteur privé de s'intéresser au financement d'opérations de conservation des ressources naturelles.

Il y a lieu d'indiquer que cette option d'intéressement du secteur privé, des banques et institutions financières diverses ne peut s'avérer concluante que dans les régions à hautes potentialités permettant une exploitation rentable des ressources.

Le critère de la rentabilité souvent mis en exergue est en réalité très ambiguë et sujette à controverses quand il s'agit du domaine de la lutte contre la sécheresse et la désertification.

Somme toute, pour les pays sahéliens, il faudra plutôt considérer le critère de la performance économique permettant de retenir des actions apportant la plus grande contribution au développement économique des pays. Les résultats des actions à exécuter ne doivent pas se circonscrire à la recherche de la rentabilité des capitaux investis par les entreprises privées ou à l'équilibre financier des services publics ; ils doivent intégrer les analyses de référence (situation socio-économique et écologique sans intervention de projet, comparé avec la situation avec projet) ; les coûts et avantages non ou difficilement monétarisables (redressement de la fertilité des sols, efforts induits sur la balance des paiements, sauvegarde des aires menacées de perte de leur potentiel biologique...).

Il a été retenu la réalisation d'une étude sur 15 mois pour mieux cerner la question de financement des opérations de conservation de ressources naturelles. La création d'un Fonds International pour la réalisation de projets sur des bases novatrices a reçu l'aval du "World Resources Institute", du PNUD, de l'USAID et de l'ACDI.

Il est prévu des séminaires dont un pour l'Afrique Occidentale à Dakar ou à Abidjan probablement en Mai 1989 pour examiner



les questions précitées sous l'angle de la réalité Ouest Africaine et pour sensibiliser le secteur privé au financement des actions de conservation des ressources naturelles.

B. - SEANCES DE TRAVAIL AVEC L'UNSO

Les séances de travail se sont tenues les 19 et 20 Sept. 1988 au Siège de ladite Organisation à New York avec Mr. Augustin Mandeng. La mission a pu au terme des discussions, rencontrer Mr. Peter Branner, Directeur de l'UNSO et Mr. Samuel Nyombe Directeur adjoint.

Il y a lieu de mentionner l'esprit de collaboration constructive, de disponibilité et le franc désir de coopération de l'UNSO.

Les points ci-après ont fait l'objet d'un examen par les deux parties qui ont abouti aux conclusions suivantes :

1. - Concertations périodiques CILSS/UNSO

Le Bureau des Nations Unies pour la Région Soudano-Sahélienne (UNSO) propose la période de Novembre 1988 pour la prochaine concertation CILSS/UNSO à Ouagadougou à des dates qui seront fixées par le CILSS.

2. - Suivi de la dynamique de la désertification

L'UNSO a marqué un vif intérêt pour la réalisation d'un programme de suivi de la dynamique de la désertification. Le CILSS envisage dès Octobre 1988, de démarrer la phase préparatoire du programme par une consultation visant à faire la synthèse de toutes les études et travaux existants en la matière tant au niveau des Etats qu'au niveau régional. Cette synthèse sera complétée par une étude comparative de photos aériennes et images satellites (1972-1987) à effectuer par le CRTD sur financement de l'UNSO. Les travaux de consultation précités et l'étude comparative du CRTD constitueront un document unique qui servira de base à une concertation CILSS/UNSO pour l'édification et la réalisation effective du programme.

je demande à l'Assemblée nationale de voter la loi sur la réforme du droit à l'information et de faire en sorte que les citoyens puissent accéder à l'information publique dans un délai raisonnable.

## — SOURCES DE L'AVOCAT FINANCÉ

Le budget prévoit que 50 % des dépenses de fonctionnement de l'Assemblée nationale seront couverts par l'argent provenant de la vente de billets d'entrée au public. Cela signifie que les dépenses de fonctionnement de l'Assemblée nationale devront être limitées à 50 % de celles de l'Assemblée nationale. Les dépenses de fonctionnement de l'Assemblée nationale devront être limitées à 50 % de celles de l'Assemblée nationale.

Il est important de souligner que le budget prévoit que les dépenses de fonctionnement de l'Assemblée nationale devront être limitées à 50 % de celles de l'Assemblée nationale. Cela signifie que les dépenses de fonctionnement de l'Assemblée nationale devront être limitées à 50 % de celles de l'Assemblée nationale.

Le budget prévoit que les dépenses de fonctionnement de l'Assemblée nationale devront être limitées à 50 % de celles de l'Assemblée nationale. Cela signifie que les dépenses de fonctionnement de l'Assemblée nationale devront être limitées à 50 % de celles de l'Assemblée nationale.

## — GOUVERNEMENT D'EXÉCUTION

Le budget prévoit que les dépenses de fonctionnement de l'Assemblée nationale devront être limitées à 50 % de celles de l'Assemblée nationale. Cela signifie que les dépenses de fonctionnement de l'Assemblée nationale devront être limitées à 50 % de celles de l'Assemblée nationale.

Le budget prévoit que les dépenses de fonctionnement de l'Assemblée nationale devront être limitées à 50 % de celles de l'Assemblée nationale.

Le budget prévoit que les dépenses de fonctionnement de l'Assemblée nationale devront être limitées à 50 % de celles de l'Assemblée nationale.

Le budget prévoit que les dépenses de fonctionnement de l'Assemblée nationale devront être limitées à 50 % de celles de l'Assemblée nationale.

Le budget prévoit que les dépenses de fonctionnement de l'Assemblée nationale devront être limitées à 50 % de celles de l'Assemblée nationale.

Le budget prévoit que les dépenses de fonctionnement de l'Assemblée nationale devront être limitées à 50 % de celles de l'Assemblée nationale.

Le budget prévoit que les dépenses de fonctionnement de l'Assemblée nationale devront être limitées à 50 % de celles de l'Assemblée nationale.

D'autres partenaires de coopération (UNEP, Club du Sahel...) seraient associés à la concertation qui pourrait avoir lieu en Avril 1989.

3. - Séminaire-atelier sur la gestion des ressources naturelles

Le séminaire sera organisé avant le démarrage de la phase d'exécution du programme de suivi de la dynamique de la désertification afin de préparer les techniciens des Etats à la collecte et à l'analyse des données relatives à la nature de la désertification, son ampleur et son mode évolutif. Il s'agira en fait d'une formation des cadres appelés à constituer le réseau de suivi de la dynamique de la désertification au Sahel.

4. - Programme Energies Domestiques

L'UNSO est plutôt favorable à un projet de "production artisanale organisée" de foyers améliorés. L'étude de faisabilité est déjà en cours d'achèvement. Elle reste toutefois disponible pour se joindre au CILSS dans la réalisation d'un programme précis d'énergies domestiques qui recevrait l'aval de l'UNIFEM.

L'UNSO souhaiterait que le CILSS supporte l'idée de réalisation d'une étude sur les possibilités d'exploration et exploitation du pétrole et du gaz dans la zone soudano-sahélienne. Selon les observations sur plus de onze (11) ans de la "Union Oil Co.", aux Etats Unis, des réserves pétrolières localisées en Afrique sont considérées comme économiquement inexploitables alors que celles des USA de mêmes dimensions sont exploitées par diverses compagnies. En Afrique, ce sont généralement de grandes compagnies pétrolières qui font les investigations et émettent leurs appréciations. Elles sont guidées par des considérations financières et sont assujetties aux lois du marché mondial. Il est donc compréhensible que pour ces grandes compagnies, les petites réserves des pays enclavés, en raison des coûts de forage et de transport, présentent peu d'intérêt.

Cependant, en utilisant des technologies à faibles coûts et en orientant la production pour les besoins locaux, il est possible d'atteindre pour ces pays l'objectif de l'autosuffisance énergétique et de la lutte contre la déforestation accélérée.



Petroleum Engineering de Marietta College (OHIO, USA) et le Département de Chemistry and Geology (Université de Rochester) sont intéressés pour conduire une étude de faisabilité sur les possibilités de prospection et d'exploitation des réserves de pétrole et de gaz dans la zone soudano-sahélienne.

L'UNSO indique qu'une requête du CILSS dans ce sens lui permettait d'initier ladite étude de faisabilité. Cette requête du CILSS de toute évidence ne peut être adressée qu'après accord des Etats, ce qui nécessiterait une consultation préalable.

5. - RESADOC

L'UNSO a reçu de l'INSAH des propositions pour le financement des activités à exécuter dans le cadre du RESADOC. Des propositions sont actuellement à l'étude.

6. - Programme d'information multi-média et journées CILSS

Le document de base du "PRISME" a été transmis à l'UNSO qui souhaiterait disposer de propositions concrètes quant à sa contribution aux journées CILSS d'une part et au PRISME d'autre part.

7. - Communications avec les ONG

Dans ce domaine, l'UNSO s'interroge sur les types d'actions à engager en direction des ONG qu'elle trouve très disparates et dont la définition mérite d'être mieux précisée. Il y a lieu de faire parvenir à l'UNSO les résultats des démarches entreprises par le CILSS pour la création du Bureau Sahélien de liaison et de coordination des ONG.

8. - Projets AGIR, Protection des végétaux, et Programmes Sahélien pour d'évaluation, FAPIS

L'UNSO interviendra dans le projet d'amélioration de la gestion des instituts de recherches au niveau des réseaux de recherches sur les plantes vivrières et la protection des végétaux.

(1990, 1991) basées sur l'analyse des émissions de méthane et de méthanol dans les domaines forestiers et agricoles. Ces dernières années, l'effacement progressif des forêts tropicales a entraîné une augmentation importante de la concentration atmosphérique en méthane et en méthanol. Les émissions de méthane sont principalement dues à l'agriculture et à l'industrie, tandis que celles de méthanol sont principalement dues à l'agriculture et à l'industrie.

Le méthane est un gaz à effet de serre très puissant, avec un potentiel de réchauffement global de 21 fois plus élevé que le CO<sub>2</sub>. Il contribue à environ 20% du réchauffement global observé au cours des dernières décennies. Les émissions de méthane proviennent principalement de l'agriculture, en particulier de l'élevage bovin et de l'élevage porcin, mais aussi de l'industrie et du secteur résidentiel.

## 2. RÉSULTATS

Le méthane est un gaz à effet de serre très puissant, avec un potentiel de réchauffement global de 21 fois plus élevé que le CO<sub>2</sub>. Il contribue à environ 20% du réchauffement global observé au cours des dernières décennies. Les émissions de méthane proviennent principalement de l'agriculture, en particulier de l'élevage bovin et de l'élevage porcin, mais aussi de l'industrie et du secteur résidentiel.

## 3. DISCUSSION

Le méthane est un gaz à effet de serre très puissant, avec un potentiel de réchauffement global de 21 fois plus élevé que le CO<sub>2</sub>. Il contribue à environ 20% du réchauffement global observé au cours des dernières décennies. Les émissions de méthane proviennent principalement de l'agriculture, en particulier de l'élevage bovin et de l'élevage porcin, mais aussi de l'industrie et du secteur résidentiel.

## 4. CONCLUSION

Le méthane est un gaz à effet de serre très puissant, avec un potentiel de réchauffement global de 21 fois plus élevé que le CO<sub>2</sub>. Il contribue à environ 20% du réchauffement global observé au cours des dernières décennies. Les émissions de méthane proviennent principalement de l'agriculture, en particulier de l'élevage bovin et de l'élevage porcin, mais aussi de l'industrie et du secteur résidentiel.

La contribution de l'agriculture au réchauffement global est importante.

## 5. REFERENCES

FAO (1990). Global climate change and agriculture.

Le méthane est un gaz à effet de serre très puissant, avec un potentiel de réchauffement global de 21 fois plus élevé que le CO<sub>2</sub>. Il contribue à environ 20% du réchauffement global observé au cours des dernières décennies. Les émissions de méthane proviennent principalement de l'agriculture, en particulier de l'élevage bovin et de l'élevage porcin, mais aussi de l'industrie et du secteur résidentiel.

En ce qui concerne l'Unité de Coordination Technique Régionale en Protection des Végétaux (UCTR/PV), elle recevra un télécopieur au niveau de sa base à Bamako et neuf pour ses antennes dans les Etats.

Le programme sahélien d'éducation (niveau secondaire) bénéficiera de 95.000 \$ déjà disponibles pour l'Assistance préparatoire.

Quant au programme en aménagement pastorale intégré au Sahel (FAPIS), l'UNSO est disposée à examiner favorablement toute proposition concrète du CILSS.

9. - Appui aux CONACILSS du Tchad et du Cap Vert

Des propositions devraient être transmises à l'UNSO. Elles devront être présentées sous forme d'activités à réaliser par les CONACILSS.

10. - Sécurité alimentaire

La FAO avait été désignée pour effectuer l'étude sur le réseau villageois de sécurité alimentaire. Le travail réalisé n'a pas donné satisfaction. L'étude est donc à reprendre et pourra peut être s'exécuter dans le cadre de DIAPER II.

Etant donné la multitude d'organisations s'occupant de sécurité alimentaire, une concertation s'avère nécessaire particulièrement entre le CILSS, la CEAO et la CEDEAO. Le CILSS devra prendre le leadership et convoquer une réunion regroupant les organisations précitées. Le PNUD /UNSO est disposé à financer ladite réunion.

11. - Etude de factibilité du programme régional de semences forestières.

L'UNSO renouvelle son intérêt pour la participation à la réalisation du programme régional de semences forestières. Cet intérêt semble se porter principalement sur les volets nationaux du programme. Elle attend de recevoir une requête précise du CILSS quant à sa contribution au financement des activités.

que la population de l'île est estimée à 100 000 personnes. La densité de population est d'environ 100 personnes par km<sup>2</sup>. La population est majoritairement de race blanche, avec une minorité noire d'environ 10%. La langue officielle est l'anglais, mais il existe une communauté francophone importante dans le sud de l'île. L'économie repose principalement sur l'agriculture et l'industrie manufacturière. Les principales cultures sont le maïs, le riz et le blé. L'industrie manufacturière comprend la fabrication de vêtements, de chaussures et de produits chimiques. Le tourisme joue un rôle croissant dans l'économie, en particulier dans les îles plus au sud.

Le climat est tropical, avec des températures élevées tout au long de l'année. Les pluies sont abondantes, surtout pendant la saison des pluies, de mai à octobre. Les températures moyennes sont comprises entre 25 et 30 degrés Celsius. La saison des pluies est caractérisée par des pluies très abondantes, alors que la saison sèche est plus courte et moins pluvieuse.

La faune est variée, avec de nombreux animaux sauvages tels que les singes, les ours et les loups. Les îles sont également connues pour leur biodiversité marine, avec de nombreuses espèces de poissons et de coraux. La faune terrestre comprend également des espèces endémiques, telles que les tortues géantes et les oiseaux tropicaux. Les îles sont également connues pour leur flore luxuriante, avec de nombreux arbres et plantes exotiques.

Le tourisme est l'une des principales sources de revenus pour l'île. Les îles sont connues pour leur belle nature et leur culture unique. Les îles sont également connues pour leur gastronomie, avec de nombreux restaurants proposant des plats traditionnels et locaux.

La population locale est principalement d'origine africaine, avec une minorité de chinois et de malais. La culture locale est influencée par ces groupes ethniques, mais également par les influences européennes et américaines. La culture locale est principalement basée sur l'agriculture et l'artisanat, avec de nombreux villages traditionnels où les gens vivent dans des cases en bois et pratiquent l'agriculture de subsistance.

La culture locale est également influencée par les religions locales, telles que l'islam et le christianisme. Les îles sont également connues pour leur musique et leurs danses traditionnelles, qui sont souvent accompagnées de percussions et de instruments à vent.

12. - Concertation UNSO/CILSS/IGADD et CILSS/UNSO/OIG,  
Consultation CILSS/UNSO/PNUD.

Le CILSS devra entrer en contact avec l'IGADD pour la préparation de consultations UNSO/CILSS/IGADD. Il devra proposer les thèmes à examiner dans le cadre du renforcement de la coopération entre les trois organisations. La période de tenue de la réunion pourra se situer en Juin ou Juillet 1989. Le lieu sera défini en consultation avec l'IGADD.

Des réunions CILSS/UNSO/OIG pourront se tenir sur des thèmes spécifiques à partir de suggestions à formuler par le CILSS et l'UNSO.

Il est prévu en outre une réunion annuelle du CILSS et de l'UNSO avec le PNUD et les Trust Funds qui lui sont affiliés (UNIFEM, DGIP, UNFIPA etc...). La prochaine réunion pourra se tenir à New York en 1989 à une date qui reste à définir. D'ores et déjà, l'UNSO se chargera de relancer un certain nombre d'actions conjointes CILSS/UNFPA et CILSS DGIP dans les domaines de :

- la valorisation des ressources humaines et la promotion de l'emploi au Sahel (CILSS/UNFPA) ;
- la recherche agricole, le développement urbain l'hydraulique humaine (CILSS/DGIP).

13. - Questions diverses

L'UNSO souhaiterait disposer d'un exemplaire des documents suivants :

- Colloque de Mindelo
- Etude sur les textes règlementaires et législatifs relatifs à la gestion des ressources naturelles. A ce niveau, il y a lieu de souligner l'intérêt de l'UNSO à contribuer au financement d'actions qui seraient induites par l'étude.



FOLLOW UP

1. - L'INSAH devra faire parvenir en toute diligence une requête à l'UNSO précisant la contribution souhaitée au projet de formation FAPIS (volets bourses de formation).
2. - Le CILSS devra préparer la rencontre du 22 et 23 Novembre 1988 avec l'UNSO en formulant des requêtes précises pour :
  - le programme de suivi de la dynamique de la désertification (Service Ecologie Environnement)
  - le séminaire atelier sur la gestion des ressources naturelles (Service Ecologie Environnement)
  - le programme Energies Domestiques (Service Eco-Envir.)
  - le programme d'information multi-média et journées CILSS (Services Doc. et Info et Direction Etudes et Planification)
  - le bureau sahélien de liaison et de coordination des ONG (Mr. DRABO)
  - le projet AGIR (INSAH)
  - l'appui aux CONACILSS du Tchad et du Cap Vert (DEP)
  - la sécurité alimentaire (DIAPER II)
  - Follow up à l'étude sur les législations de gestion des ressources naturelles
  - l'étude de factibilité du programme régional de semences forestières (Service Ecologie Environnement)

En outre, le CILSS devra préparer des propositions concrètes pour les rencontres :

- UNSO/CILSS/IGADD (DEP/DPP)
- CILSS/UNSO/OIG ( " " )
- CILSS/UNSO/PNUD ( " " )

Les préparations devront se faire courant Octobre 1988. Un mémo transmettant le présent rapport devra préciser à chaque service les types de documents à élaborer.

Il serait souhaitable que l'INSAH soit convié à la rencontre de Novembre 1988 notamment pour ce qui se rapporte au RESADOC, à AGIR et au FAPIS.

17 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK! -  
18 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK! -  
19 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK! -  
20 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK!

21 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK! -  
22 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK!

23 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK! -  
24 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK!

25 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK! -  
26 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK!

27 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK! -  
28 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK!

29 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK! -  
30 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK!

31 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK! -  
32 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK!

33 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK! -  
34 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK!

35 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK! -  
36 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK!

37 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK! -  
38 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK!

39 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK! -  
40 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK!

41 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK! -  
42 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK!

43 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK! -  
44 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK!

45 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK! -  
46 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK!

47 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK! -  
48 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK!

49 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK! -  
50 - E-BIKE BACKPACKS THAT DON'T HURT YOUR BACK!

Recherche pour le dév., 01094  
Rendement des cultures, 01077  
Réseau d'information, 01085  
Réseau hydrologique, 01037  
Ressources énergétiques, 01083  
Ressources halieutiques, 01027, 01055  
Ressources naturelles, 01022, 01084  
Richesse minière, 01004  
Rizière, 01033  
Roche, 01013  
Royume des Pays Bas, 01048  
Ruissellement, 01005  
Rwanda, 01098

S

Sahel, 01021, 01029, 01042, 01043, 01047, 01050, 01061,  
01063, 01064, 01066, 01069, 01074, 01075, 01081,  
01083, 01085, 01097  
Sécheresse, 01003, 01023, 01073  
Sélection variétale, 01009  
Semence améliorée, 01011  
Sénégal, 01032, 01077, 01082, 01093  
Sigle, 01100  
Site, 01013  
Sol, 01004, 01005, 01007  
Sorgho, 01009  
Statistique des pêches, 01027  
Stockage d'eau, 01001  
Stratégie de dév., 01066, 01081  
Surface cultivée, 01038  
Système de culture, 01038  
Système de production, 01084

T

Technique agricole, 01038  
Technique de construction, 01025

